

Distribution réservée
exclusivement
aux membres du club

Organe officiel
de
l'Auto Model Club de Genève
Case postale 55 1211 Genève 1

Décembre 1980

Les grands vainqueurs de l'AMCG



Zanada
Champion électrique Genève
Champion thermique Genève

Guichard
Champion Région 1

Merguin
Champion thermique Genève

A l'assemblée de la Fédération Suisse
l'A.M.C.G. plébiscité

Procès verbal de l'assemblée générale du 5 novembre 1980

L'assemblée générale est ouverte à 20h 15 au restaurant Bocalino à Carouge et M. Zonta procède à l'appel nominatif des membres. Chaque membre présent reçoit une enveloppe comportant des différents bulletins de vote pour toute la séance.

Sont présents 28 votants, 2 membres excusés sont représentés, 1 membre passif et 2 membres nouveaux sans droit de vote. 10 membres sont absents sans excuses.

Le président M. Rumbeli lit le procès verbal de AGO du 14 novembre 1979, puis passe au point 2 de l'ordre du jour en lisant le rapport d'activité du comité 1980. A relever dans ce rapport que le comité est fier de l'accroissement du nombre de membre et des résultats obtenus par ces derniers durant la saison des courses. Le comité déplore néanmoins la difficulté d'organiser des courses à Genève avec un nombre restreint de membre prêt à le secourir. Le rapport du comité souligne encore l'important développement de la section voitures électriques et termine en présentant un bilan financier réjouissant. Le procès verbal et le rapport du comité est accepté par 28 voix, 1 blanc et 1 nul.

M. Jaussi trésorier présente les comptes du Club, les recettes se montant à Frs 12.699.-- et les dépenses à Frs 8.864.--, laissant un bénéfice de Frs 3.835.--. Au 31 octobre 80 le club a en caisse Frs 5.746.--. Messieurs Guichard et Grandjean rapporteurs des comptes parlent de l'excellente tenue des livres et recommandent l'approbation des comptes, l'assemblée suit leurs directives en acceptant par 28 voix, 1 blanc et 1 nul. Les cotisations fixées au point 7 de l'ordre du jour ne subissent pas de changement à l'exception de la cotisation des jeunes de moins de 20 ans qui passe de Frs 70.-- à Frs 80.--. L'assemblée accepte par 24 voix contre 4 et 1 blanc la proposition.

Point 8 de l'ordre du jour, le comité propose de nommer M. Horning, sous-chef du Service des Sports, membre d'honneur du club en remerciement de son dévouement envers notre club. Proposition acceptée par 29 voix contre 1.

Par 24 voix contre 2 et 4 blancs, l'assemblée accepte la modification des statuts, art. 15 alinéa 3, l'assemblée générale aura lieu en février et non plus en novembre, et art. 13, l'exercice du club aura lieu du 1 janvier au 31 décembre et non plus du 1 novembre au 31 octobre.

Un autre article des statuts est modifié, il s'agit de l'art. 18 alinéa 2, la phrase suivante est supprimée "les membres de l'AMCG renoncent à faire appel aux tribunaux civils". Cette décision est acceptée par 20 voix contre 3 et 6 blancs.

Autre proposition du comité acceptée par 27 oui contre 2 non, la nécessité d'assurer le club avec une responsabilité civile de Frs 1.000.000.-- couvrant tous les risques lors de manifestation.

L'assemblée accepte également par 25 voix 1 non, 2 blancs et 2 nuls la nomination de 3 membres pour s'occuper de l'organisation des courses thermiques et 2 membres pour les courses électriques.

Dans les divers, il est proposé de ne pas retrancher de course sur les 6 manches courues dans l'année, après discussion un vote sanctionne le problème 13 voix pour 5 courses sur 6, 5 voix pour 4 courses sur 6, et 5 voix pour 6 courses sur 6.

Au point 12 le comité reçoit décharge par 16 voix 4 nuls 6 blancs, bulletins rentrés 26 sur 30.

L'assemblée générale passe ensuite à l'élection du nouveau comité. Est élu président par 24 voix et 5 nuls M. Rumbeli président sortant. Est élu vice-président par 29 voix et 1 nul M. Ruchat vice-président sortant. Est élu trésorier par 28 voix 1 blanc, 1 nul M. Jaussi M. Trésorier sortant. Est élu secrétaire par 26 voix 4 nuls M. Zonta secrétaire sortant.

Est élu gérant du matériel par 28 voix, 1 blanc 1 nul M. Merguin gérant du matériel sortant. Sont élus responsable électrique M. Zanada 21 voix et M. Delavy 24 voix, ont obtenus des voix M. Ruckstul 9 voix et M. Moschini 5 voix.

Pour les postes de vérificateur des comptes au premier tour est élu M. Zahnd 19 voix ont obtenus des voix M. Christen 12, M. Guichard 12, M. Grandjean 11. Au second tour M. Christen obtient 14 voix ainsi que M. Guichard, reste 1 nul et 1 blanc. Au troisième tour de scrutin M. Guichard est élu par 15 voix contre 13 à M. Christen reste 1 nul et 1 blanc.

L'assemblée est levée à 23 h.

JCR

Activités spéciales du club

Notre trésorier nous a fait parvenir cette photo non truquée attestant par là-même qu'il a convolé en juste de noce. Etait joint à la photo ses quelques lignes que je vous transmet sans commentaire.

" Vous avez très bien compris que pour avoir un trésorier qui ne pique pas dans la caisse, il faut lui faire des cadeaux somptueux ! Encore merci à tous et ... Santé "

Michel et Carole

L'autre événement du mois restera le repas de fin d'année du club. Organisé de mains de maître par notre secrétaire, il faut reconnaître que cette fois-ci, il a bien fait les choses. En effet félicitons notre ami Tino, qui devient le plus fort si on lui donne sa chance pendant 10 ans encore ! Pour l'instant reconnaissons que le carnozot où ce déroulait le repas était fort sympathique, le repas excellent et l'ambiance à la détente. Malheureusement les films qui devaient être projetés durant la soirée ne furent pas à la hauteur du reste de la soirée, mais c'est normal il y avait 2 professionnels de l'image et c'est bien connu les plus mal chaussés sont toujours les cordonniers. Pour conclure un grand merci à la famille Ruchat JP + M + la petite, qui on confectionné le petit présent qui fût offert aux dames présentes ce soir là.



Il vous sera guère difficile de reconnaître sur ces photos les vues générales de la soirée du club, la photo officiel du mariage du trésorier avec la ravissante Carole et le côté de plus en plus intellectuel de notre secrétaire. Que celui qui ne réussit pas à différencier les photos se porte candidat pour le poste de secrétaire !!!

ASSEMBLEE DE LA FEDERATION SUISSE A WORBEN 29 novembre 1980

L'AUTO MODEL CLUB DE GENEVE PLEBISCITE !!!

Lors de son assemblée générale annuelle, la fédération suisse de voiture radiocommandée SRCCA, a pris de nombreuses décisions fort importantes pour nous tous. En premier lieu, et nous ne sommes pas peu fiers de vous relater un des points importants.

Il y avait 12 clubs suisses qui se proposaient pour organiser les 6 manches du Championnat Suisse 1981. L'assemblée générale procéda d'abord à un vote pour désigner les 6 clubs qui pouvaient prétendre à organiser une manche compte tenu de leur qualité d'organisateur, de leur circuit et de l'accueil.

Chaque votants avait 6 voix pour désigner 6 clubs, il y avait 60 votants à ce moment là. Voici les résultats :

AMCG Genève	54 voix	!!
MCCB Brugg	46 voix	(piste permanente)
MRT Tessin	46 voix	(piste permanente)
ERTO Olten	35 voix	
MACO Viège	30 voix	(piste permanente)
TMCC Zürich	28 voix	

Ceci démontre une fois de plus la qualité d'organisation de notre club et la valeur que nous avons sur le plan Suisse, il faut reconnaître que nous fûmes également un peu surpris par ce magnifique résultat.

Au cours de cette assemblée, notre club était représenté par Ruchat JP membre de la commission technique suisse, Rumbeli J-C président du club; Zahnd A et Christen H, tous deux membres délégués du club. Cette réunion fût un véritable marathon qui débuta à 9h30 après un voyage de 2 heures sous la neige et ce termina à 20 heures. Oui j'ai bien dit à 8 heures du soir. Le retour fût tout aussi pénible puisqu'il n'avait cessé de neiger toute la journée.

Voici les plus importantes décisions adoptées par l'assemblée durant cette journée.

Le procès verbal et le rapport du président sont adoptés sans problème.

Les comptes sont également acceptés laissant apparaître un déficit de plus de Frs 8.000.- pour le Racing News dont ces jours sont fortement compromis, il n'y a d'ailleurs plus de rédacteur.

Les cotisations pour la fédération sont les suivantes :

Type A (thermique)	Frs 40.-
Type K (thermique + électrique)	frs 50.- (10 frs de plus)
Type E (électrique)	Frs 40.-

ce projet est accepté par 59 voix

La proposition tessinoise demandant 50 % de réduction pour les moins de 16 ans et les personnes à l'AVS est refusé par 56 voix contre 1.

De nouveaux clubs sont admis à la fédération :

Horgen Zürich	18 membres
MATA Olten	15 membres
Yverdon	9 membres
MACO Viège	16 membres
Schaffouse	12 membres
Hachen	30 memnbbes
Uster	18 membres
Morge	16 membres

est refusé Bulle qui ne remplit toujours pas les conditions de la fédération.

Les présidents des Clubs Suisses se retrouveront une à deux fois l'an, pour une assemblée.

Lors de la distribution des coupes il fût donné 58 coupes ce qui nous fût perdre un dans maximum.

10 coupes classement combiné groupe A
6 coupes classement sports A
6 coupes classement formul A
6 coupes pour chaque région (5 régions)
6 coupes pour le classement électrique.

Le nouveau comité Suisse passe de 7 à 9 membres.

48 non contre 15 oui viennent à bout d'une longue discussion demandant une indemnité au club de Frs 200.- pour couvrir les frais des commissaires en déplacement

Par contré 53 oui contre 3 afin que les commissaires ne paient plus leur inscription.

La redistribution des régions est acceptée par 62 oui contre 5 et 4 abstention, voir Racing News No 10, la région 1 se présente comme suite :

Lignons club, Genève AMCG - Morges - Lausanne AMCL - Yverdon RCCY - Neuchâtel AMCN - Bienne MRCB - Ajoie AMCA. Les clubs de fribourg et Bulle gagne la région 2 après un débar tendu et houleux, les frigourgeois argant qu'ils sont romand et les biennois faisant remarquer qu'ils n'avaient eut aucun problème en tant que suisse allemand dans la région 1. Plusieurs voix s'élèveront pour faire remarquer qu'il n'y a en suisse pas plus de romand que de suisse allemand dans la fédération et qu'il n'y a pas de racissime dans notre hobby, ce qui fût fortement applaudit. Tout le monde connaît l'opinion du comité concernant les fribourgeois et leur organisation déplorable et personne ne se posera sur la façon dont nous avons votés.

ATTENTION NOUVEAU SYSTÈME DE COURSE

Après les éliminatoires une fois les classement fait : les 6 premiers vont en finale

Une finale C opposera les classés de 13 à 20. les 2 meilleurs coureront la finale B.

Une finale B opposera les classés de 7 à 12 + les 2 finalistes vainqueurs de la finale C. Les 2 meilleurs coureront la finale A.

Proposition acceptée par 50 oui 5 non et 10 abstentions

Le nouveau système de course proposé par le tessin est refusé par 42 non 21 oui et 4 abstentions, il s'agissait de mélanger groupe a et b pour les 3 première courses pour ensuite faire deux championnats distincts.

La qualification pour les Championnats d'Europe et du Monde se fera sur les 3 dernières courses de l'année et les 3 premières de l'année suivante.

Ne comptera que les courses proto pour les Mondiaux et le classement combiné pour l'Europe. La World Cup de Monaco n'aura plus lieu.

Les frais d'inscription pour les courses électriques et thermiques reste à Frs 15.-

La proposition demandant qu'il n'y ait qu'un seul délégué à l'assemblée suisse par club est repoussée par 54 voix

Les courses ne devront pas commencées avant 9 heures le matin.

Les dates des courses officiels suisse sont dès maintenant fixé par la fédération y compris pour l'électrique.

Les règlements EFRA font foi et seront tout prochainement publiés en 3 langues.

La proposition lausannoise de rester volontairement en catégorie B est refusée par 45 voix contre 20.

Nouveau comité suisse :

Président Jost L

Secrétaire Huber

Trésorier Ladrière

Contrôle des membres Pfister

Matériel Hässig

Relation extérieur Stuki

Président commission technique Erne

Membre de la commission technique Ruchat JP

La salle était mise à disposition par le club de Bienne qui avait extrêmement bien fait les chose, à nouveau un traducteur français nous permettait de suivre facilement les débats.

Voici une longue liste vous permettant d'organiser l'arrangement vos vacances, vos loisirs et j'en passe pour l'an prochain.

Championnat Suisse A

28 et 29 mars	Genève
25 et 26 avril	Olten
23 et 24 Mai	Brugg
20 et 21 juin	Magadino
22 et 23 août	Spreitenbach
12 et 13 septembre	Viège
30 et 31 août	Brugg COUPE SUISSE

Championnat régional groupe 1

les dates seront connus au plus tard le 31 décembre

COURSES ET GRAND PRIX EFRA ouverte à tous

2 et 3 mai	Bologne	I
9 et 10 mai	Utrecht	H
6 et 7 juin	Corse	F
29 et 30 mai	Vienne	A
13 et 14 juin	Brugg	CH
27 et 28 juin	Suède	
27 et 28 juin	Lyon F	24 heures de Lyon
18 et 19 juillet	Magadino	CH
2 au 5 juillet	Indianapolis	Championnat du monde
25 et 26 juillet	Belouno	I
1 et 2 août	Brugg	CH
3 au 9 août	Vienne A	Championnat d'Europe
5 et 6 septembre	Belgique	
19 et 20 septembre	Vaduz	FL
26 et 27 septembre	Hemsted	H 3 heures d'Hollande
3 et 4 octobre	EFRA	Espagne
10 et 11 octobre	EFRA	Monaca
24 et 25 octobre	EFRA	Carnoux F.

Championnat genevois

Les dates seront arrêtées ~~siôt~~ connu les dates des courses de la région 1
Pour le championnat genevois nous appliquerons évidemment le nouveau système de classement, proposé et accepté par l'assemblée des délégués suisses.

NOTE : La fédération européenne a fixé à 9, le nombre de pilotes que la fédération suisse pourra faire courir lors du Championnat d'Europe à Vienne.

Ce nombre ne sera que de 5 pilotes pour les championnats du Monde qui se dérouleront à Indianapolis aux U-S-A

Voiture électrique 1/12 ème

Il est recommandé de freiner son envie de piloter sa voiture sous la pluie, car la radio-commande et les accus n'aiment absolument pas l'eau. Néanmoins, il arrive quelques fois, que des courses aient quand même lieu sous la pluie, il est donc nécessaire de savoir que faire et comment rouler.

1. Technique de pilotage sous la pluie

Sous la pluie, les circuits détrempés deviennent extrêmement glissant néanmoins lorsque l'on accélère la voiture doit réagir avec une certaine vigueur.

Tout d'abord, il va falloir piloter avec une grande sensibilité, aucun mouvement brusque ne sera possible. Une accélération rapide au départ vous fera faire un magnifique tête-à-queue, car les roues avant n'adhéreront pas à la piste. Donc, accélération extrêmement lente et décélération également lente, car un ralentissement brusque amènera l'inertie de la voiture sur les roues avant et la voiture partira en pirouette, en d'autres termes le centre de gravité se déplacera vers l'avant. A l'approche d'un virage, il ne faudra jamais freiné, mais décéléré lentement et progressivement afin d'amener la voiture dans le virage à une vitesse appropriée. Il faut tenir compte que la force centrifuge sera l'élément le plus important dans le virage et que cette force centrifuge est proportionnelle à la vitesse de la voiture. Il est donc nécessaire de réduire la vitesse pour réduire la force centrifuge. Avant d'entrer dans le virage la voiture devra déjà avoir la vitesse idéal pour effectuer la courbe la plus large possible. Dans la courbe ni freinage, ni braquage brusque. A la sortie du virage, mais seulement au moment où la voiture sera complètement hors du virage, accéléré à nouveau gentilleement. Ces quelques conseils sont aussi valable pour les circuits tracés sur des surfaces extrêmement glissantes. Attention si il y a des plaques d'eau sur la piste, essayé en premier lieu de les éviter, si ce n'est pas possible il faudra tenir compte du ralentissement de la voiture dû à la résistance de l'eau.

2. Protections contre l'eau

Les mécanismes de la radio-commande, et tout particulièrement les récepteurs et les servos-moteurs sont extrêmement sensible à l'eau. Si l'eau pénètre à l'intérieur, elle peut causer des dégâts importants aux circuits électroniques et la voiture devient incontrôlable souvent en raison de courts-circuits. Certaine fois il se produit une réaction chimique lente qui corrode graduellement les éléments électroniques jusqu'à leur destruction, et ceci est irréparable.

Il convient donc de protéger avec efficacité les parties électriques et électroniques de la voiture.

a) Protéger le châssis de la voiture.

De grande quantité d'eau arrive sur le châssis par l'intermédiaire des roues, il faut commencer par fabriquer en plastique des garde-boues derrière les roues avant, et à l'avant des roues arrières ! Ces garde-boues peuvent être

COURSES ELECTRIQUE AU JAPON

